



# BULLETIN DE LIAISON

N° 2 - MAI 2004

## SOMMAIRE :

- Message du Président.
- Le point sur quelques projets :
  - les anciens vêtements sacerdotaux de l'Église d'Orgelet.
  - inventaire du mobilier et des objets religieux.
  - transfert de la documentation de l'ASPHOR à la médiathèque intercommunale.
- Après l'assemblée générale : le nouveau CA, le nouveau bureau, les projets envisagés pour 2004.
- Le meuble d'exposition et de rangement des anciens vêtements sacerdotaux.
- Deux fiches documentaires :
  - à Orgelet, rue de l'Église, une maison de bourgeois du XVII<sup>e</sup> siècle.
  - Marie Candide BUFFET, instrumentiste orgelétain inconnu

## MESSAGE DU PRESIDENT

Dans les mois écoulés les équipes actives de notre association ont effectué un travail digne d'éloges. Il en est rendu compte dans les pages suivantes mais au nom de tous les adhérents je me dois de leur adresser nos remerciements sincères et amicaux en mettant l'accent sur leur engagement, leur enthousiasme et le sens profond de sauvegarde de patrimoine qui les anime.

Bien sûr les tâches auxquelles tous se sont attachés dans les domaines qu'ils ont choisis représentent des efforts importants et sans cesse répétés. Mais cela va aussi avec la satisfaction d'un bonheur simple partagé entre amis. J'en veux pour preuve, entre autres la joie et l'émotion quelque peu naïves ressenties par une poignée d'entre nous en déployant et examinant avec soin l'ensemble des vêtements sacerdotaux "remisés" depuis des lustres et "sauvés" d'un sort funeste.

Certes ce ne sont pas des éléments de "haute couture" comme peuvent en posséder peut-être des paroisses financièrement privilégiées. Mais la symbolique des ornements liturgiques et de leurs décors y est pleinement présente avec un caractère certain de simplicité, d'authenticité et de recherche de beauté dans les détails. On y trouve un échantillonnage de différents éléments porteurs de l'histoire religieuse d'Orgelet : chasubles, dalmatiques, étoles, manipules, bourses, voiles de calices, dais et bannières. Quelques ensembles de parures sont quasi complets.

Une équipe a photographié tous ces composants aux fins d'inventaire et de préparation d'un document qui sera légendé avec le concours d'amis spécialistes compétents.

Pendant le même temps le travail de réflexion sur le devenir des mobiliers et objets de culte s'est poursuivi et devrait permettre de présenter dans le courant de l'été des propositions d'action à ce sujet.

Par ailleurs, un grand pas a été franchi dans la tâche permanente de classement des documents dont dispose l'association sur notre cité. Un exemplaire archivé selon les directives de la médiathèque y est désormais déposé et consultable dans un stand réservé à l'ASPHOR.

Et puis, les éléments qui constitueront le remarquable meuble de rangement des vêtements sacerdotaux en cours de réalisation par nos deux bénévoles, commencent à prendre bonne figure. Mais déjà des questions hantent certains esprits : pourra-t-on y entreposer les dalmatiques ? Est-ce compliqué de faire un chapier ? Qui sait. Peut-être ce sujet, comme d'autres d'ailleurs, susciteront-ils quelques réactions...

## LE POINT SUR QUELQUES PROJETS

### Les anciens vêtements sacerdotaux de l'église d'Orgelet.

Dans les siècles passés, le clergé attaché à l'église d'Orgelet était important. Nous avons pu regrouper quelques vêtements sacerdotaux anciens dont certains sont de grande valeur historique. L'ensemble comporte une vingtaine de chasubles, une dizaine de chapes, des manipules, étoles, voiles de calice et bourses (voir ci-contre) ainsi que diverses bannières de processions.

Dans l'attente de l'installation de ces vêtements et ornements dans le meuble qui leur sera réservé, nous procédons à la réalisation d'un recueil avec photographies et commentaires se rapportant à chaque ornement.

Ce travail important est en cours de réalisation et pour cela nous avons fait appel à plusieurs spécialistes pour photographier et identifier chaque objet ainsi que l'époque et les circonstances de leur utilisation.

### Inventaire du mobilier et des objets religieux.

Le stockage du mobilier n'a pas subi ou du moins a peu subi de modifications depuis l'assemblée générale.

Cependant, courant janvier 2004, Monsieur le chanoine BATTE de la commission d'art sacré et Monsieur BOSC, en compagnie de membres de l'ASPHOR, ont fait le tour des sites afin de donner un avis autorisé et compétent sur la valeur des objets entreposés en réserve.

Ils ont évoqué ce qu'il serait souhaitable voire nécessaire de conserver dans le but d'une remise en état puis d'un remplacement éventuel, le reste pouvant être proposé pour faire l'objet d'une procédure d'aliénation à l'initiative du conseil municipal. Selon Messieurs BATTE et BOSC certains objets sans valeur devraient être détruits afin d'éviter leur utilisation à des dérives profanes qui pourrait être désobligeantes, eu égard à leur caractère sacré.

Cette opération nous a permis d'accéder aux locaux de la cure et de voir ainsi ce qu'il reste comme mobilier à inventorier et à regrouper avec celui qui a déjà été répertorié.

Une nouvelle salle mise à disposition par la municipalité va très prochainement permettre un stockage d'objets délicats dans de meilleures conditions de conservation et amorcer le processus de libération de locaux dont il pourra être tiré meilleur usage.

Lors de la visite l'accent a été mis sur les chasubles dont le nombre et l'intérêt mérite un investissement adapté, en permettant la conservation et la présentation à un public accompagné.

Dans les tous prochains mois une étape supplémentaire pourrait être franchie dans le domaine des propositions d'affectation de ces biens mobiliers avec bien entendu l'avis de la commission d'art sacré et celui de Monsieur RYON, conservateur départemental des antiquités et objets d'art.

### Transfert de la documentation de l'ASPHOR à la médiathèque intercommunale d'Orgelet.

L'ASPHOR possède une documentation importante concernant surtout l'histoire d'Orgelet et la vie des Orgeletains. Étant classée dans le local de l'ASPHOR, elle était peu consultée et restait plus ou moins méconnue.

Pour faciliter une plus large découverte de cette documentation, il a été convenu, avec Mr CARRON et Mme BRULEY responsables de la médiathèque, d'installer l'ensemble dans un espace qui lui a été réservé. Le transfert est réalisé et la documentation aisément disponible sur place : chaque document est inséré dans une pochette glissée dans un porte document numéroté et classé selon la méthode DEWEY. Il existe en plus un répertoire général.

La plupart de ces documents ont pour auteur

- Monsieur Louis LAURENT, directeur d'école retraité.
- Monsieur André JEANNIN, professeur de collège retraité;
- L'abbé CLEMENT, originaire d'Orgelet et auteur d'articles d'histoire locale publiés dans les bulletins paroissiaux de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

Dans le groupe 000 Généralités se trouvent

- les bibliographies.
- les éditions journalistiques.
- les recueils généraux.

Dans le groupe 200 Religions

- les faits de la vie religieuse.

Dans le groupe 300 Sciences sociales

- l'administration publique
- l'éducation
- le commerce et le transport.
- les coutumes, le savoir-faire.

Dans le groupe 600 Techniques, sciences appliquées

- sciences médicales
- l'art de l'ingénieur
- les fabrications.

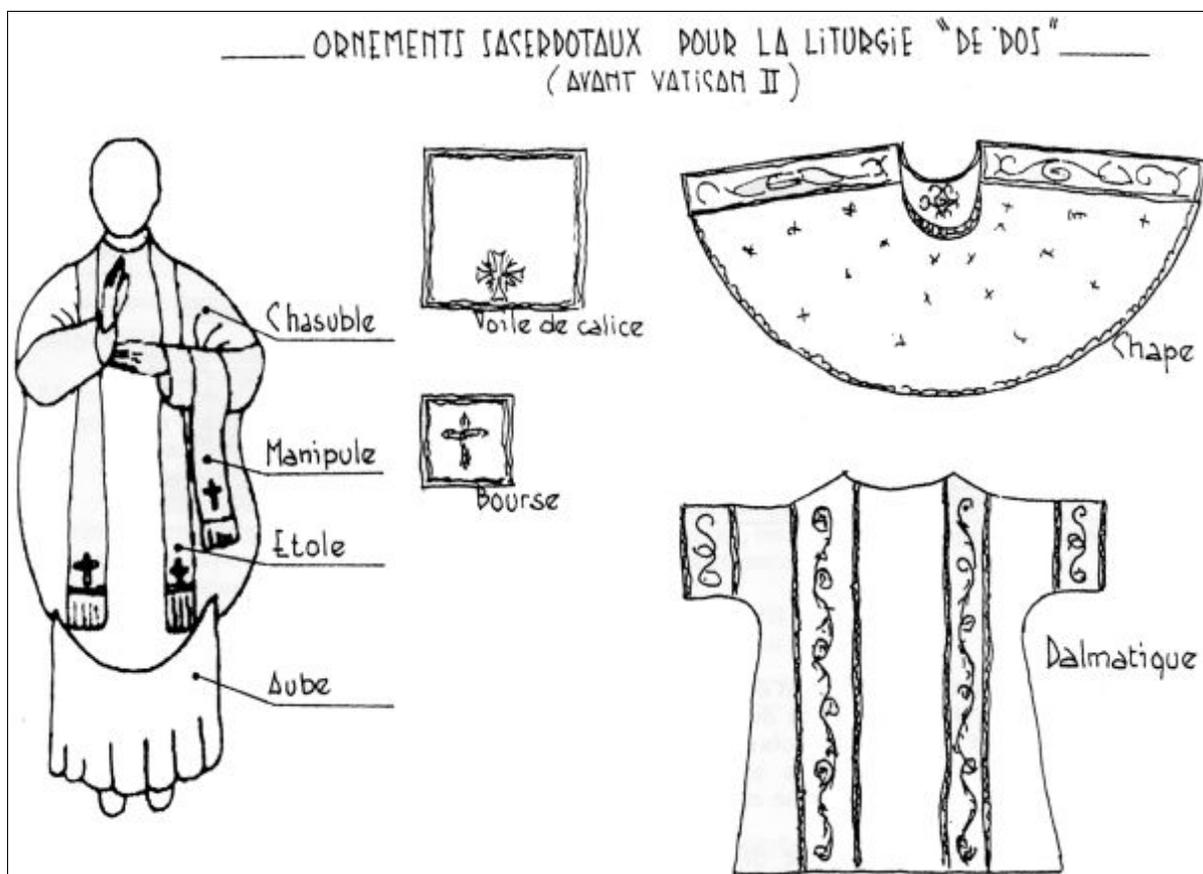
Dans le groupe 700 Art

- l'architecture
- l'urbanisme.
- la peinture.

Dans le groupe 900 Géographie, histoire

- les faits historiques.

Nous espérons ainsi mieux faire connaître notre région et notre cité. Bien entendu ceci n'est qu'une étape et nous devons continuer à faire vivre et enrichir notre histoire. Nous renouvelons notre appel auprès des personnes détentrices de documents, cartes postales, etc... que ceux-ci soient anciens ou contemporains. Les originaux seront rapidement restitués après reproduction.



## APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Le nouveau Conseil d'Administration :**  
il comprend 15 membres renouvelables

en 2004:

DESCOMBES R  
(démissionnaire)  
GAY G  
GORAINOFF D  
MENOILLARD A  
RENAUD D

en 2005:

BONDIVENNE C  
JEANNIN A  
LANIS C  
MAILLARD N

en 2006

BIDARD G  
BONDIVENNE P  
BONNEVILLE P  
BOURDY F  
JOREZ JC

**Le nouveau bureau :**

il comprend 6 membres et les responsables de projets qui y sont invités :

Président :

BIDARD G

Vice Président :

JACQUES F

Secrétaire :

BONNEVILLE P

Secrétaire adjoint :

LANIS C

Trésorier :

RENAUD D

Trésorier adjoint

BONDIVENNE C

## Les projets pour l'année 2004 envisagés lors de l'AG

Le bulletin de liaison (P BONNEVILLE).

Les manifestations (F JACQUES).

- Voyage à Vézelay et Auxerre.
- Exposition : bâtisseurs de patrimoine du 01 / 09 au 05 / 10 à la médiathèque.
- Concours de peinture le 15 août.
- Concert

Miniatures "Cadet Roussel" (G BIDARD )

Meuble de rangement des vêtements religieux (F BOURDY)

Tombe du capitaine Barbier (A JEANNIN)

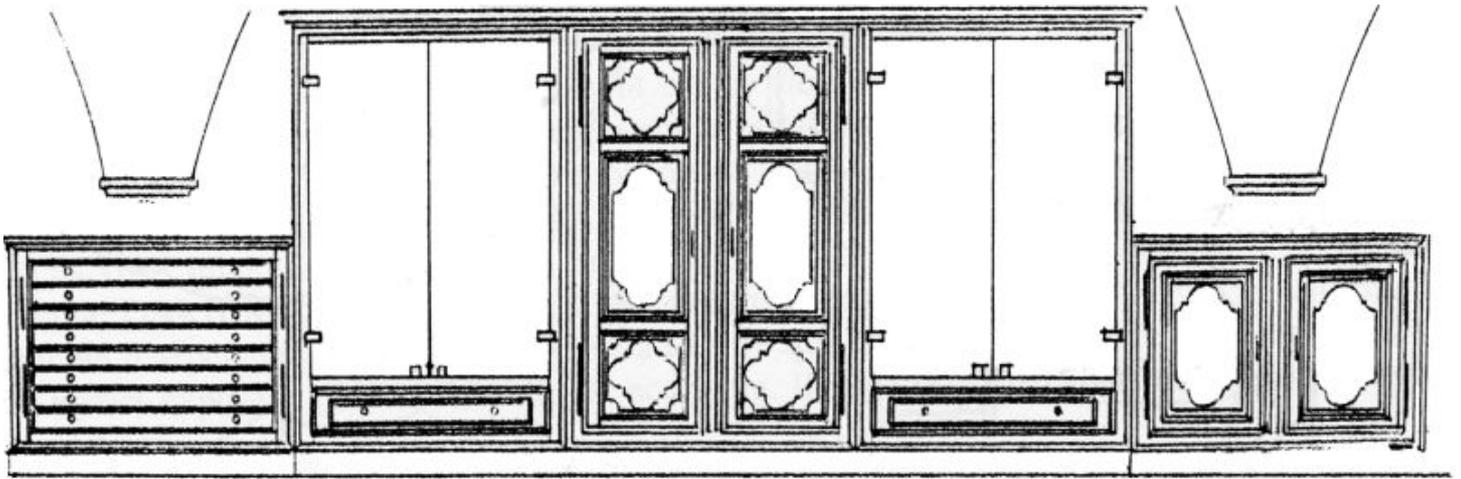
L'histoire et la généalogie (A BIDARD)

Fonctionnement du local (F JACQUES)

## PETITE PRECISION

Des lecteurs du bulletin n° 1 nous ont signalé que l'article sur l'inauguration de la stèle "Cadet Roussel" ne mentionnait pas le nom du sculpteur. Réparons vite cet oubli fâcheux en citant monsieur RODRIGUES-ELIAS Augusto, membre de l'ASPHOR.

## MEUBLE DE RANGEMENT ET D'EXPOSITION DES ANCIENS VÊTEMENTS ET OBJETS SACERDOTAUX :



L'ouvrage présenté ci-dessus est destiné à la préservation et à l'exposition des anciens vêtements et objets sacerdotaux. Il est composé de cinq meubles assemblés entre-eux de façon symétrique et formant un ensemble complexe.

Il sera placé dans la tribune gauche de l'orgue (lorsque l'on regarde le chœur), axé sous une voûte murale. Sa longueur totale est de 7,86 mètres, sa hauteur centrale de 2,50 mètres.

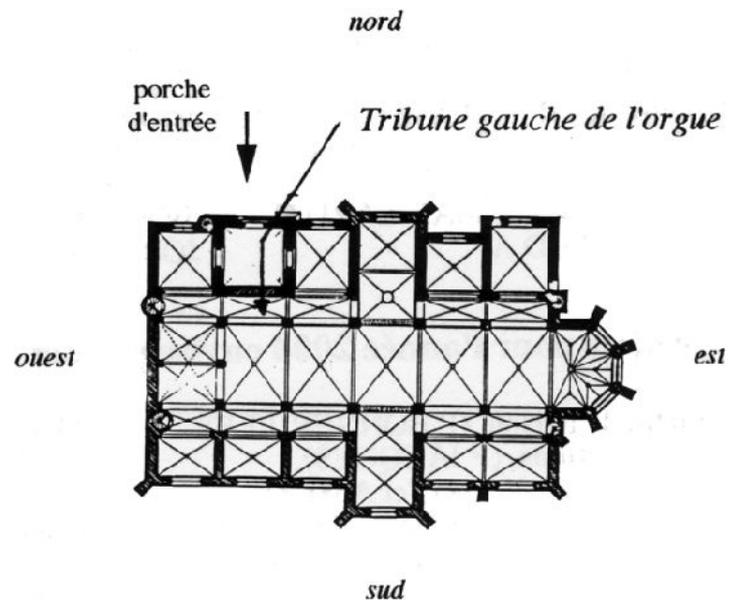
Ce spécimen réalisé en chêne massif teinté et ciré est représentatif de modèles de meubles très répandus en Franche-Comté et caractérisés par la double influence des styles Louis XIII et Louis XIV (mouluration abondante, emploi de formes bilobées et quadrilobées). On retrouve le même type de panneaux sur le buffet de l'orgue et le meuble de la sacristie.

La pièce maîtresse de cet ouvrage se dresse au centre. Il s'agit d'une haute armoire dont les portes moulurées grand cadre mettent en valeur deux panneaux carrés haut et bas quadrilobés et écoinçés et un panneau central rectangulaire bilobé. L'intérieur est aménagé d'une penderie et de rayonnages.

De chaque côté de l'armoire, sur le même plan, se trouvent deux vitrines dont la partie basse est occupée par un large et haut tiroir mouluré. L'intérieur (côtés et fonds) fait apparaître des panneaux à plate-bande. Les deux portes sont en verre trempé. Dans ces vitrines seront exposées des silhouettes vêtues d'habits sacerdotaux d'époque et des bannières.

De part et d'autre des vitrines sont accolés, dans un plan avancé, deux buffets hauts de 1,25 mètre. Ils sont axés sous les pieds de voûte. Tous deux sont dotés de six larges tiroirs destinés à recevoir les chasubles rangées à plat. Les portes grand cadre mettent en valeur un panneau rectangulaire bilobé. La partie supérieure du buffet comporte un casier à plan incliné vitré destiné à exposer des objets de petite taille.

### Emplacement du meuble dans l'église :



## A ORGELET, RUE DE L'EGLISE UNE MAISON DE BOURGEOIS DU XVII<sup>ème</sup> SIECLE



La Ville d'Orgelet, propriétaire de cette maison vient d'y entreprendre les derniers travaux d'aménagement intérieur figurant au programme de restauration entrepris en 1998. Ces travaux consistent à implanter deux niveaux supplémentaires de bureaux dans les combles de l'immeuble.

Cette maison de caractère a conservé non seulement son aspect architectural d'ensemble mais dans les deux étages qui furent habités pendant plus de trois siècles, les adaptations pratiquées récemment ont respecté les parties d'ouvrage essentielles : façades, ouvertures, plafonds à la française....

Il est apparu intéressant, à l'occasion des travaux, de rechercher, certes de façon non exhaustive, les traces que nous avons de l'identité des propriétaires successifs au travers d'une consultation des archives notariales.

Le bâtiment dans sa configuration actuelle a été édifié à partir de 1679, année au cours de laquelle Aymé TARDY, marchand « demanda à empiéter de 4 pieds sur l'emplacement des fours vieux pour construire sa façade » (côté place Marnix) ce qui lui fut accordé. Aymé TARDY décéda 5 ans plus tard âgé de 84 ans. C'est sans doute son fils Joseph, docteur en droit, mayor d'Orgelet en 1676 à l'âge de 25 ans, qui lui succéda dans cette maison. Conseiller et Procureur du Roy au Bailliage il vendit son office en 1733 à Laurent MONNIER. Etant donné le prix de la cession il est vraisemblable que la transaction incluait la vente de la maison qui restera propriété des MONNIER jusqu'au 27 Décembre 1770 date à laquelle Marie Jacques Félix MONNIER de SAVIGNA<sup>1</sup> la cédera à Claude DARBON, arpenteur royal à Orgelet.

En effet, à ce moment là, Messire Jacques Félix MONNIER Seigneur de SAVIGNA, Avocat général à la Cour des Aides, Domaines, Finances, Gabelles et Chambre des comptes à Dole, quitta Orgelet pour Lons-le-Saunier, ayant en janvier 1770 vendu sa charge de Procureur du Roy au bailliage d'Orgelet à Claude Marie BRUN, avocat, pour la somme de 10.000 livres.

L'acte de vente à Claude DARBON de la maison de la rue de l'Eglise stipulait que : « celleci comprenait boutiques, arrières boutiques, caves, celliers dans le bas, chambres et cuisine dans le haut. Cour, aisance et dépendances, écuries, remises, bûchers, jardin et terrasse en dépendant, sans aucune réserve de la part du vendeur que des meubles.... des armoiries placées sur les trois balcons qui donnent sur la rue, de la girouette placée sur le faite du couvert de la maison, des arbres plantés sur la terrasse, lesquels le Seigneur vendeur pourra enlever quand bon lui semblera moyennant 8.300 livres, 300 livres payées comptant et 8.000 livres à payer au Sieur GREA<sup>2</sup> notaire à Gigny en extinction d'une rente que MONNIER lui doit et qui devra être payée dans les 12 années prochaines ».

1 C'est à partir de 1747 que les MONNIER porteront ce nom, ayant alors acquis les terres de la seigneurie de Savigna.

2 Jacques Félix Monnier de Savigna devait cette somme à GREA comme successeur de son père Marie Laurent Monnier qui la devait sur l'achat de la terre de Savigna à M. de GRIVEL

Claude DARBON décéda en 1789. C'est alors que son fils Louis Joseph prit à son tour le marché d'arpenteur de la Ville, et c'est à ce titre qu'il établira en 1821 le Plan géométrique d'Orgelet exposé à l'Hôtel de Ville de nos jours. Il devait décéder dans cette maison le 25 Avril 1824.

C'est vraisemblablement Marc AMYE qui se rendit propriétaire des lieux puisque lui-même céda pour 10.000 livres le 22 Janvier 1829 la maison à Jean Baptiste RICHARD de Sarroigna sans indication dans l'acte, du propriétaire précédent.

Par la suite on retrouve que Casimir Auguste NICOD, Maître de Poste à Orgelet, céda le 2 Avril 1835 cette maison dont il était alors propriétaire à Louis MEYNIER en l'échangeant contre l'Hôtel de la Croix Blanche situé Place au Vin.

Puis de 1841 à 1882 la maison semble être propriété d'Armand MON-NIER puis ensuite d'Auguste ROLAND, marchand de bois, originaire de Fétigny. Après son décès, cette maison devient vers 1915, propriété de la famille RICHARD, sans doute par héritage.

Parlant de cette maison le Chanoine CLEMENT n'écrivait-il pas, en Septembre 1915 : « Sa terrasse élevée, son haut pignon, sa tour triangulaire lui donnent une allure seigneuriale et qui serait triste s'il n'y avait pas sur la terrasse une belle verdure et en particulier un magnifique acacia, tel que je n'en connais pas de pareil. Cette maison, qui appartient à M. RICHARD est une ancienne maison noble, propriété autrefois des MON-NIER de SAVIGNA, famille de magistrats importante à Orgelet avant la révolution. »

Voilà brièvement dressée une liste bien incomplète des premiers propriétaires des lieux. Les personnes qui disposeraient à ce sujet de sources de renseignements dont ils voudraient bien communiquer la teneur à l'ASPHOR seront les bienvenues, permettant ainsi de compléter cette page d'histoire du patrimoine de la cité.

---

## MARIE CANDIDE BUFFET INSTRUMENTISTE ORGELETAIN MECONNU



On ne saurait parler de l'église Notre Dame d'Orgelet sans y associer immédiatement la place tenue par l'orgue remarquable qui emplit la nef, les jours de fête, de sonorités insoupçonnées. Mais pour autant cet instrument, comme « l'orgue du pauvre » que fut au W-11- siècle l'accordéon, ou encore l'harmonica, doivent en partie leur pouvoir expressif au système sonore que constitue l'anche, héritier des douces mélodies dont la nature nous comble lorsque le vent souffle dans les branches d'un arbre.

Nombreux furent les instrumentistes, d'abord en Orient puis plus tard en Occident qui travaillèrent à inventer, fabriquer, perfectionner des instruments de toute sorte basés sur ce principe et dont beaucoup n'eurent qu'une existence éphémère. Mais sait-on que parmi ces « mécaniciens musiciens » un orgelétain se fit un nom que notre cité se doit de ne pas laisser dans l'oubli. Et si, par erreur sans doute A. JACQUOT en 1886 et A. MUSTEL en 1903 avancèrent qu'il fut l'inventeur de l'accordéon - ce que les recherches récentes infirmèrent - il n'en est pas moins vrai que Marie Candide BUFFET, notre compatriote, fut pour beaucoup dans le succès en France des « harmonicas métalliques » nom qu'il donna aux modèles qu'il créa et qui, entre autres, ouvrirent la voie à l'accordéon.

On doit à Pierre MONICHON, dans ses livres « Petite histoire de l'accordéon » (1958), puis « L'accordéon » (1985 Van de Velde/Payot Lausanne), dans la collection « Instruments de musique » une étude très détaillée qui situe bien le rôle de M.C. BUFFET dans l'histoire de ces instruments. Et c'est lui qui nous apprend que c'est vraisemblablement en 1821 que fut inventé par F.BUSCHMANN le premier harmonica. Ce petit instrument de 10cm de longueur possédait 15 lamelles de métal (ou anches libres) vibrant sous le souffle de la bouche. Des ateliers installés en Autriche fabriquèrent de tels instruments dès 1823.

Quant à leur introduction en France elle aurait été le fait d'un petit trafic mi-clandestin, mi-régulier, d'objets hétéroclites recherchés pour leur nouveauté, véhiculés dans les diligences Strasbourg/Paris, monnayés dans les brasseries/relais, et dont le succès fut immédiat. C'est là que notre concitoyen va prendre place dans la belle histoire de cet instrument.

Marie Candide BUFFET neuvième et dernier enfant de Jean Louis Félix BUFFET et de Marie Françoise MOLARD naquit né le 3 Floréal de l'An V (22 Avril 1797) à Orgelet dans la maison qui porte aujourd'hui le n°13 de la rue du Commerce anciennement rue du Puits. Son père, marchand et perruquier, avait acheté cette maison en 1792 au Sieur JAUD. Après le décès de son époux en 1818, la mère de Marie Candide occupera cette maison jusqu'à sa mort en 1838.

Nous ignorons tout de la formation musicale et technique de M.C. BUFFET " accordeur " et on ne retrouve sa trace qu'à partir de 1827 où, sans doute à Paris depuis plusieurs années, il installa un atelier de fabrication «d'harmonicas métalliques à bouches» rue des Blancs Manteaux dans le 4ème arrondissement, suite à l'engouement mentionné plus haut. L'entreprise de M.C. BUFFET connut un développement rapide l'obligeant à distribuer le travail en ville chez des particuliers dont l'un d'eux, Jacob ALEXANDRE allait fonder à son tour en 1829 une firme spécialisée dans les fabrications de cette nature qui prit une très grande importance.

En 1831 Marie Candide BUFFET s'installa dans des locaux plus spacieux, 8 Rue des Francs Bourgeois dans le Marais. Mais l'originalité et la qualité de ses fabrications étaient telles que Cyril DEMIAN, autrichien reconnu comme inventeur de l'accordéon s'en inspira en grande partie lorsqu'il créa son «harmonica à main» ou « Accordion » dont le brevet fut déposé à Vienne le 6 Mai 1829 et qui après bien des perfectionnements deviendra l'instrument que nous connaissons.

D'ailleurs, il semble bien, qu'avec quelques autres, M.C. BUFFET ait assuré en France, sinon la fabrication, au moins la vente de ce nouvel instrument qui connut lui aussi un succès rapide. En particulier il travailla jusqu'en 1837 en collaboration avec Mathieu François ISOARD, mécanicien luthier, qui devait à partir de cette date consacrer toute son activité à l'accordéon.

Célibataire, demeurant rue d'Angoulême à Paris, Marie Candide BUFFET devait décéder rue Ambroise PARE, sans doute à l'hôpital du même nom, dans le 3ème arrondissement le 20 Juillet 1859. Il était âgé de 62 ans.

Ainsi disparaissait un orgelétain trop méconnu de ses compatriotes et dont un espace consacré en grande partie à la musique, qui devrait voir le jour prochainement dans notre ville, pourrait porter le nom et perpétuer le souvenir.

A et G BIDARD